

Démission du ministre de la Justice belge ; et chez nous c'est pour quand ?

écrit par Josiane Filio | 22 octobre 2023



Chez nous un ministre ne démissionne jamais malgré des dossiers accablants... en Belgique, si !

Dans la gabegie tous azimuts, actuelle, faisant que **le monde entier est sous l'emprise de crapules de la pire espèce**, que ce soit en tant que dirigeants officiels, experts en conseils aussi coûteux que stupides, ou encore gourous de l'ombre baptisés Nouvel Ordre Mondial... **les racailles en col blanc ne manquent pas, et encore moins en France, où elles pullulent littéralement**... bénéficiant de toutes sortes d'avantages et privilèges, qu'ils ne sont donc pas prêts à lâcher !

Si les véritables infos (*celles émanant des ré-informateurs, rebaptisés « complotistes » par les pires comploteurs*) nous mènent souvent à la nausée, il en est une, tellement rarissime de nos jours, voire totalement absente en France... qu'il est important de le communiquer, **soulignant au passage, que puisque c'est possible dans l'un des états de cette prétendue Union Européenne... où la même règle est censée applicable à tous, il devient important et urgent de le rappeler à nos félons nationaux !**

Information :

Après le dernier attentat perpétré à Bruxelles lundi dernier, en marge du match de football Belgique/Suède, par le terroriste **Abdesalem Lassoued**, tuant deux supporters scandinaves, et revendiquant ensuite dans une vidéo s'être inspiré de l'Etat islamique ... **Vincent Van Quickenborne, le ministre de la justice belge, a pris ses responsabilités en démissionnant immédiatement.**

Conséquence :

Cette décision, légitimement « normale », est de nos jours **si habilement évitée en France**, par tous les successifs gougnafiens, paradant pour obtenir les postes à hautes responsabilités qu'ils convoitent... sans en voir la moindre compétence (*vérifié « in situ »*) ... **se planquant après chacun de leurs nombreux fiascos, derrière la rengaine « responsable**

mais pas coupable », selon la formule rendue célèbre par un des pires d'entre eux... que nous semblons presque « résignés »
...

Il est pourtant logique que nous réclamions la même responsabilité chez nos « gouverneux » (*péjoratif de gouvernants*) d'autant plus qu'aucun d'entre eux à ce jour, n'a eu ni le courage, ni l'honnêteté d'adopter le même comportement responsable que ce ministre digne de l'être.

Et si encore, péteux, ils se faisaient discrets ensuite... mais pas du tout ; au contraire, ils n'ont jamais été aussi fanfarons, méprisants, vaniteux... se sentant intouchables, que depuis qu'ils sont sous l'autorité de « bouffon 1^{er} » qui leur montre la bonne attitude en tout... le « j'm'en-foutisme » intégral !

De son côté, ne limitant pas son courage à démissionner de son poste, le ministre belge a tenu à en dévoiler le détail par le menu.

Lors d'une conférence de presse, il a expliqué avoir appris que la Tunisie avait réclamé le 15 août 2022 l'extradition d'Abdesalem Lassoued, l'auteur de l'attaque qui a fait deux morts. La demande n'a pas été examinée par le parquet de Bruxelles qui en a été destinataire deux semaines plus tard.

*“Le magistrat compétent n'a pas donné suite à cette demande d'extradition, et le dossier n'a pas été traité”, a déploré le dirigeant. “**Cette nouvelle information, venant du parquet, me touche en plein cœur, car j'ai fait tout mon possible pour améliorer notre justice. C'est une erreur individuelle, monumentale, une erreur inacceptable, aux conséquences dramatiques**”, a-t-il ajouté, sans préciser les faits pour lesquels l'individu était poursuivi de l'autre côté de la Méditerranée.*

<https://www.tflinfo.fr/international/attentat-de-bruxelles-le->

ministre-belge-de-la-justice-vincent-van-quickenborne-reconnait-une-erreur-monumentale-et-demissionne-2273669.html

Avons-nous déjà entendu ce genre de « mea-culpa » de la part de nos godelureaux, bien plus véloces pour tirer profit sexuellement de leur position, si l'on en croit les nombreuses casseroles que certains se trimballetent aux basques, sans s'en formaliser plus que nécessaire, que pour exercer leur mandat avec droiture ?



Jamais !

Et bien au contraire, nous avons un ministre de la « justice » (*avec un très petit « j » chez nous !*) se moquant de la peur des citoyens en prétendant qu'il ne s'agirait que d'un « sentiment d'insécurité » ... Bouffon !

Combien de morts auraient été évitées si les successifs responsables de la justice ou de la sécurité ; **Dupont-Moretti** et **Darmanin** aujourd'hui ; **Cazeneuve, Valls** hier... ces deux raclures finissant même « premier ministre » ... ce qui donne bien de l'espoir à l'esbroufeur Darma-nain qui n'en peut plus d'attendre son tour ?



Sans compter les nombreux autres ministres qui ne sont jamais poursuivis pour fautes commises, dont certaines ayant entraîné la mort ou le handicap permanent d'innocents citoyens...

Comme par exemple les derniers premiers ministres, et ministres de la Santé et tout leur staff de porte-paroles complices, capables de tenir enfermer chez eux ou dans l'inextricables règles drastiques et absurdes **sous couvert de l'énorme farce du Covid**, pour finir par presque déclarer « hors la loi » ceux qui refusaient un simili-vaccin légitimement suspect !

Combien de « fichés S » en liberté dans tous les départements de France... puisque nos criminels officiels ont décidé de les « répartir » équitablement, partout ?

Combien de fois Darmanin est-il déjà passé à travers les gouttes, après un scandale inexcusable, comme celui du fiasco au Stade de France, dont la honte rejaillit sur chaque patriote ?



<https://www.lopinion.fr/politique/stade-de-france-darmanin-au-milieu-de-lincendie-1>

Combien de morts, passées, et sans doute futures, à cause de tous ces jeanfoutres ?

Difficile d'en faire le compte exact... mais même scandaleusement énorme, l'approximation suffit à nous donner mission de tout faire pour débarrasser définitivement la France de ces malfaisantes crapules.

Et quelle que soit la couleur sous laquelle ils pavoisent, tous ces incapables, affichant tellement d'amour, d'empathie et de prétendue « reconnaissance » (*de quoi au juste ?*) envers les « chances pour la France » ... qu'on les envoie, munis d'un « aller simple », vers l'un de ces nombreux pays qu'ils semblent tant priser... où il auront ainsi tout loisir de vérifier leurs douteuses théories !

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression

<https://ripostelaique.com/démission-du-ministre-de-la-justice-belge-et-chez-nous-cest-pour-quand.html>